

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/09-470-1262 du 05/10/2009

BACCALAUREATS GENERAL, TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNEL - SESSION 2010 - BREVET DES METIERS D'ART - CAP ET BEP - COMMISSION ACADEMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Fax : 04 42 91 75 02

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU les arrêtés du 9 avril 2002 modifié et du 11 juillet 2005 relatifs aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréats général, technologique et professionnel, du brevet des métiers d'art, du CAP et du BEP

SUR proposition des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux d'éducation physique et sportive

A R R E T E

Article premier : La commission académique d'harmonisation et de proposition des notes prévue par l'arrêté visé en référence est composée comme suit :

Président :	M. MORONVAL Chistian	IA-IPR d'EPS Rectorat
Vice-président :	M. RHETY Alain	IA-IPR d'EPS Rectorat
Membres :	Mme ARPAIA Brigitte	professeur EPS LP La Viste MARSEILLE
	Mme BEYRET Marie	conseillère technique EPS IA 84
	Mme BREMOND Raymonde	conseillère technique EPS IA 04
	M. BOYER Patrick	professeur EPS lycée M. Genevoix MARGNANE
	M. CHAUSSON Yves	professeur EPS collège Les Caillols MARSEILLE
	M. COROMP Jacques	professeur EPS lycée L'Argensol ORANGE
	M. DALVERNY Jean Yves	professeur EPS lycée Cézanne AIX EN PROVENCE
	M. DUMAS Rémy	professeur EPS lycée A. Rimbaud ISTRES
	M. GUELLEC Frédéric	IANTE EPS collège A. Camus MIRAMAS
	M. JABOULIN Jean-Etienne	chargé de mission auprès de l'IPR Rectorat
	M. LECOMTE Olivier	conseiller technique EPS IA 05
	Mme MALMEZET Florence	professeur EPS Lycée René Char AVIGNON
	M. MARTINEZ Thierry	professeur EPS lycée Saint Exupéry MARSEILLE
	M. MENARD Christine	chargé de mission
	Mme NATAF Michèle	conseillère technique EPS IA 13
	Mme OSTENERO Nathalie	professeur EPS lycée ND de France MARSEILLE
	Mme QUENETTE Christine	professeur EPS lycée Joliot Curie AUBAGNE
	M. ROUBAUD Gabriel	professeur EPS lycée P. G. de Gennes DIGNE
	Mme SAURY Carole	professeur EPS lycée A. Briand GAP
	Mme SOCIE Myriam	professeur EPS lycée Val de Durance PERTUIS
	M. VIAUD Serge	professeur EPS collège Marseilleveyre MARSEILLE

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie d'Aix-Marseille et les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 5 octobre 2009

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille